

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00700 Numéro SIREN : 511 841 207 Nom ou dénomination : SLUSARSKA HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005305

B005305

Formulaire obligatoire (article 402 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise		EURL SLUSARSKA HOLDING		91 AVENUE DES PINS D'ALEP		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		30100 ALES						
SIRET		5 1 1 8 4 1 2 0 7 0 0 0 2 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092022		30092021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	15 525	016	14 252	1 273	4 076	
	Immobilisations corporelles*	028	93 023	030	54 319	38 704	40 837	
	Immobilisations financières* (1)	040	562 625	042		562 625	862 625	
	Total I (5)	044	671 173	048	68 572	602 602	907 538	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	121 707	070		121 707	115 695
			072	1 207 235	074		1 207 235	737 261
	Valeurs mobilières de placement	080	1 210 000	082		1 210 000	1 400 000	
	Disponibilités	084	1 639 942	086		1 639 942	457 682	
	Charges constatées d'avance *	092	8 143	094		8 143	7 267	
	Total II	096	4 187 028	098		4 187 028	2 717 905	
	Total général (I + II)	110	4 858 201	112	68 572	4 789 630	3 625 443	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	361 500	361 500		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	36 150	36 150		
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	546 170	528 717		
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	1 131 458	17 453		
	Provisions réglementées	140		140				
Total I	142		142	2 075 278	943 820			
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	112 672	158 313		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	10 397	32 271		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	2 496 665	172	2 590 190	2 491 038		
	Produits constatés d'avance	174		174	1 093			
Total III	176		176	2 714 351	2 681 623			
Total général (I + II + III)	180		180	4 789 630	3 625 443			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 562 820		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	1 182 332	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	13 983		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 182 332	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 050 000		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL SLUSARSKA HOLDING		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092022	Exercice N-1 clos le 30092021			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
			217	218	908 383	860 225		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226	21 475	10 165		
	Autres produits			230	17 003	51 598		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	946 861	921 988		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	325 089	209 116		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	6 351	244	10 635	31 918		
	Rémunérations du personnel *			250	398 475	439 616		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	185 440	203 091		
	Dotations aux amortissements *			254	18 920	15 813		
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260	809	331		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	939 367	899 886	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7 494	22 102		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	439 989	(485)		
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 050 000	8 490		
	Charges financières (V)			294	42 683	1 765		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		348	300 816	8 146		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	22 525	2 743		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 131 458	17 453	
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 131 458	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	26 125			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		248	117 093			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail mobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFA NG (44 quatuordecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	dont divers :	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	406	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
					Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	990		
	Bénéfice col. 1				352	115 535	354	
Déficit col. 2				356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	115 535	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2022

Assemblée Générale Ordinaire du 6 Mars 2023

EURL SLUSARSKA HOLDING
91, avenue des Pins d'Alep
30100 ALÈS

SLUSARSKA HOLDING
EURL au capital de 361 500 €
Siège social : 91, avenue des Pins d'Alep
30100 ALÈS

NIMES B 511 841 207

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2022

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SLUSARSKA HOLDING relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SLUSARSKA HOLDING à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe 1 responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « immobilisations » de l'annexe expose les règles de dépréciation des immobilisations. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examiné la valorisation des titres de participation inscrits à l'actif et validé l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

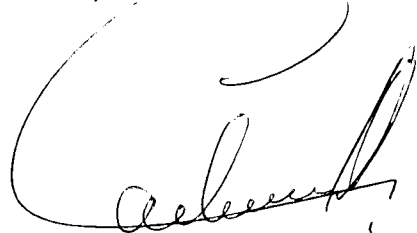
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Fait à PERPIGNAN,
Le 13 février 2023

Le Commissaire aux comptes
AUDITEURS STEPHANOIS,
Représenté par M. Julien CARBONNEILL



ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ❖ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etat exprimé en euros

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 525	14 252	1 273	4 076
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	93 023	54 319	38 704	40 837
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	539 150		539 150	839 150	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	11 925		11 925	11 925	
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 550		11 550	11 550	
	TOTAL (II)	671 173	68 572	602 602	907 538
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	121 707		121 707	115 695
	Autres créances	1 207 235		1 207 235	737 261
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 210 000		1 210 000	1 400 000	
DISPONIBILITES	1 639 942		1 639 942	457 682	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 143		8 143	7 267
	TOTAL (III)	4 187 028		4 187 028	2 717 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 858 201	68 572	4 789 630	3 625 443

1 182 332

11 550

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	361 500	361 500
	RESERVES		
	Réserve légale	36 150	36 150
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	546 170	528 717
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 131 458	17 453
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 075 278	943 820
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	112 672	158 313
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 496 665	2 382 428
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 397	32 271
	Dettes fiscales et sociales	93 526	108 470
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		140
	Produits constatés d'avance (1)	1 093	
	Total des dettes	2 714 351	2 681 623
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 789 630	3 625 443
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 131 458,24	17 452,73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		151 531	2 681 623
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		220	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	908 383		908 383	860 225
	Montant net du chiffre d'affaires	908 383		908 383	860 225
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			21 475	10 165
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			17 002	50 013
	Autres produits			1	1 585
	Total des produits d'exploitation (1)			946 861	921 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			325 089	209 116
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 635	31 918
	Salaires et traitements			398 475	439 616
	Charges sociales du personnel			130 648	144 244
	Cotisations personnelles de l'exploitant			54 792	58 847
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 920	15 813
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			809	331
	Total des charges d'exploitation (2)			939 367	899 886
RESULTAT D'EXPLOITATION				7 494	22 102

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		7 494	22 102
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	405 541	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	34 448	(485)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		439 989	(485)
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	42 683	1 765
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		42 683	1 765
RESULTAT FINANCIER		397 306	(2 251)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		404 799	19 851
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 050 000	8 490
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 050 000	8 490
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	816	
	Sur opérations en capital	300 000	8 146
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	300 816	8 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL		749 184	344
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		22 525	2 743
TOTAL DES PRODUITS		2 436 850	929 992
TOTAL DES CHARGES		1 305 392	912 540
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 131 458	17 453

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **4 789 630** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 436 850** euros
 - un total charges de **1 305 392** euros
 - dégage un résultat de **1 131 458** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2021**
- finit le **30/09/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **EURL SLUSARSKA HOLDING** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 789 630 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 436 850 euros** et un total **charges de 1 305 392 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 131 458 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 7 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 550		11 550
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	121 707	121 707	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	835	835	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 750	15 750	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 182 332		1 182 332
	Débiteurs divers	8 319	8 319	
	Charges constatées d'avances	8 143	8 143	
	TOTAL DES CREANCES	1 348 636	154 755	1 193 882
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		1 182 332		

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	220	220		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	112 451	46 296	66 155	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 397	10 397		
	Personnel et comptes rattachés	16 506	16 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 434	16 434		
	Impôts sur les bénéfices	19 102	19 102		
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 269	37 269		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 215	4 215		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 496 665			2 496 665
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 093	1 093		
	TOTAL DES DETTES	2 714 351	151 531	66 155	2 496 665
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		45 899			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Etat exprimé en euros		30/09/2022		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) EURL ETS AGNIEL EURL AGNIEL MAINTENANCE SAS BLANCHE IMMO SAS A.C.E 								

GC GARD

EURL SLUSARSKA HOLDING

Effectif moyen

30/09/2022

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

TOTAL

8

8

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		72 194
Autres créances clients <i>Clients Factures à établir</i>	71 690	71 690
Autres créances <i>Intérêts courus à recevoir</i>	504	504

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		4 172
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		257
<i>Intérêts C.N.E.</i>	<i>37</i>	
<i>AGIOS A PAYER</i>	<i>220</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 681
<i>Fournisseurs - FNP</i>	<i>1 681</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 234
<i>Autres charges à payer</i>	<i>1 097</i>	
<i>Autres charges à payer</i>	<i>133</i>	
<i>Charges à payer</i>	<i>1 004</i>	

GC GARD

EURL SLUSARSKA HOLDING

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

8 143

1 093

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

8 143

1 093

GC GARD

EURL SLUSARSKA HOLDING

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2022

EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

GC GARD

EURL SLUSARSKA HOLDING

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	15 525					15 525
Total immobilisations corporelles	79 040		13 983			93 023
Total immobilisations financières	862 625				300 000	562 625
TOTAL	957 190		13 983		300 000	671 173

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	11 449	2 803		14 252
Total immobilisations corporelles	38 203	16 116		54 319
TOTAL	49 652	18 920		68 572

Provisions

Etat exprimé en euros

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/09/2022
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		21 500,00	16,8140	361 500,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		21 500,00	16,8140	361 500,00

SLUSARSKA HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 361 500 euros
Siège social : 91 avenue des Pins d'Alep
30100 ALES
511841207 RCS NÎMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 6 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 1 131 458 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 131 458 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 677 628 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

SLUSARSKA HOLDING
91 Avenue des Pins d'Alep
30100 ALES
Tél. 04 66 52 62 96
Mail: holding1@les-pins-alep.com
SIRET 511 841 207 00024 NAF 7022 Z